



HAL
open science

L'arrivé du théâtre occidental en Corée, fin du 19ème début du 20ème siècle et l'Église Catholique de Corée

Hyunjoo Lee

► **To cite this version:**

Hyunjoo Lee. L'arrivé du théâtre occidental en Corée, fin du 19ème début du 20ème siècle et l'Église Catholique de Corée. Dominique Avon. Faire autorité. Les religions dans le temps long et face à la modernité, Presses universitaires de Rennes, pp.207-219, 2017, 9782753555365. hal-03505962

HAL Id: hal-03505962

<https://hal.science/hal-03505962>

Submitted on 1 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'arrivé du théâtre occidental en Corée, fin du 19ème début du 20ème siècle et l'Église Catholique de Corée, Actes de colloque des 40 ans de l'AFHRC Association Française d'histoire religieuse contemporaine (2014), in Autorités et magistères religieux face à la modernité, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p.131-151.

L'arrivé du théâtre occidental en Corée, fin du 19^{ème} début du 20^{ème} siècle et l'Église Catholique de Corée

Hyunjoo LEE

EA 1573 « Scènes du monde, création, savoirs critiques », université Paris 8
Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Notre approche s'inscrit dans ce courant de l'anthropologie croisée qui vise « à voir les choses du point de vue de l'autre », en prenant pour objet d'étude l'activité des Missions Étrangères de Paris en Corée¹. Nous essayons de décrire et de présenter le mieux possible deux ensembles : les missionnaires, et les Coréens, chacun pris dans des contextes complexes, des situations particulières, des objectifs à la fois opposés et complémentaires au moment où la Corée entreprend de se « moderniser », à vrai dire de s'occidentaliser, quand rivalisent les cultures chrétiennes, et que le Japon fait peser son occupation, tout en participant indirectement au courant réformiste - y compris dans les arts -, alors que les prêtres catholiques français et allemands se trouvent malgré eux protagonistes de la première guerre mondiale. Nous avons dû prendre en compte plusieurs paradoxes.

Ce qui nous intéresse, plus précisément, est l'attitude des missionnaires à l'égard du théâtre qu'ils font pratiquer par les séminaristes dans le cadre de leurs activités pédagogiques, et la méfiance qu'ils éprouvent à l'égard de cet art considéré par l'Église de France facteur d'immoralisme et de dépravation. Ainsi, une Église occidentale, - a priori moderniste -, se retrouve l'alliée des conservateurs confucéens, et complice de l'occupant japonais.

L'ARRIVÉE DU CATHOLICISME EN CORÉE AU 18^{ÈME} SIÈCLE

Le christianisme est arrivé en Corée à travers les ouvrages des jésuites de Chine dont le célèbre 천주실의, 天主實義, soit dans la romanisation coréenne *Cheonju Sileui*, de Matteo Ricci, s.j.(1552-1610).² Il est perçu en Corée en tant que nouvelle façon de penser,

1 Nicolas Standaert, *L'« autre » dans la mission: Leçons à partir de la Chine*, Editions Lessuis, 2003, l'introduction, p.7.

2 En 2010, a été célébré le 400^{ème} anniversaire de la mort du Père Matteo Ricci, célèbre jésuite italien, né en 1552 à Macerata en Italie, mort et enterré en 1610 à Pékin en Chine. Sa tombe se trouve de nos jours dans le jardin de l'école des cadres du Parti communiste chinois.

susceptible de dépoussiérer le royaume fondé en 1392. Il est découvert par certains lettrés coréens - savants, scientifiques, dirigeants du pays, poètes, peintres et musiciens. L'interdiction faite par l'autorité ecclésiastique aux premiers convertis coréens de la haute société de pratiquer les rites funèbres, a eu pour effet d'ouvrir le catholicisme à aux personnes d'un niveau social plus modeste, et parfois très modeste.

La rencontre des Coréens avec le catholicisme ne repose pas simplement sur une illumination, la conversion à la *vraie religion*. Elle signifiait également l'ouverture vers la France, l'Europe, l'Occident de façon concrète à travers les objets d'usage courant que les missionnaires catholiques français avaient apportés avec eux. La *discipline* nouvelle provenait de pays plus riches que n'était à l'époque le royaume de Joseun. La revue *les Missions Catholiques*³ destinée à assurer la publicité des missions auprès des catholiques français et à recueillir des fonds, publiait les rapports et la correspondance des missionnaires. Ces témoignages font état de la curiosité des convertis pour cette Europe riche, développée et lointaine. M. Bret des MEP :

On ne traitait pas toujours d'affaires ni de religion dans ces entretiens. (...) Mon catéchiste, qui a gagné un certain vernis occidental au contact de jeunes confrères tout frais émoulus de Paris, leur parlait des choses d'Europe et certes ! il n'y allait pas de main morte. (...) Il fallait aussi expliquer l'attraction universelle, la rotation des astres, la cause des marées, les phases de la lune, la théorie des éclipses ; énumérer tous les royaumes de la terre avec leurs dimensions et leurs populations ; (...). Une vraie Encyclopédie, quoi ! Puis les curieux insatiables demandaient comment on fabrique le drap, comment on tricote un bas, comment on tanne le cuir, combien de temps durent nos souliers européens...⁴

Les missionnaires catholiques sont venus en Asie sans armes, ni violence mais avec leurs savoir-faire européens, leurs cultures et habitudes de vie. L'instruction de 1659 exigeait bien des missionnaires, le plus grand respect des cultures locales, et qu'ils se vouent essentiellement à l'annonce évangélique :

Ne mettez aucun zèle, n'avancez aucun argument pour convaincre ces peuples de changer leurs rites, leurs coutumes et leurs mœurs, à moins qu'ils ne soient évidemment contraires à la religion et à la morale. (...) n'introduisez pas chez eux nos pays mais la foi, cette foi qui ne repousse, ni ne blesse les rites, ni les usages d'aucun peuple pourvu qu'ils ne soient pas détestables, mais bien au contraire veut qu'on les garde et les protège.⁵

Reconnaissons que cette prescription idéaliste, n'a pas été mise en oeuvre lors de l'évangélisation. Était-elle possible, tant il était difficile à ces hommes, de distinguer dans « leurs rites, leurs coutumes et leurs mœurs » ce qui n'était pas « évidemment contraire(s) à LA religion et à LA morale » ? Le texte suppose que la foi est une entité idéale, pure essence,

³ *La Propagation de la Foi est la plus ancienne des Œuvres contribuant au renouveau des Missions catholiques au XIX^{ème} siècle. Elle recueille des fonds (selon l'idée du Sou par semaine de Pauline Jaricot qui permet d'atteindre un large public), associe par la prière les chrétiens à la Mission et stimule le zèle pour l'évangélisation par la publication de Nouvelles des Missions. Elle demeurera, même après la création d'autres Œuvres, telle la Sainte Enfance en 1843, la plus importante : elle recueille des sommes considérables et ses publications sont lues par des centaines de milliers de personnes. Le site officiel de la Mission Catholique.*

<http://www.mission.catholique.fr/publications-documentation/centres-documentation-et-archives/un-tresor-pour-la-connaissance-des.html>. Vérifié le 3 septembre 2013.

⁴ M. Bret, in *Les Missions Catholiques*, p. 368-369, Archives de l'Institut de l'histoire du catholicisme en Corée.

⁵ Mgr Bernard Jacqueline, *Instructions aux vicaires apostoliques des royaumes du Tonkin et de la Cochinchine (1659) et Jean Guennou et André Marillier, Instructions pour ceux qui iront fonder une mission dans les royaume du Laos et d'autres pays (1682), réédités par les Archives des Missions Étrangères Paris, Paris, 2008, p. 18.*

absolument indépendante des humains, qu'il s'agisse des missionnaires et des *paiens*, comme si la foi catholique était un produit « pur » de tout contact passé et présent avec les multiples sociétés et cultures.

L'ARRIVÉE DU THÉÂTRE EN CORÉE À LA FIN DU 19^{ÈME} SIÈCLE

Le terme de « théâtre occidental » que nous utilisons d'une façon générale et habituelle à propos de la Corée se réfère plus précisément aux formes théâtrales venues d'Europe et d'Amérique du nord, telles qu'elles avaient été d'abord perçues par les Japonais qui se les étaient appropriées selon un processus complexe d'adaptation les imaginaires.⁶ Par conséquent, ce théâtre que les Coréens ont cru occidental et moderne était en réalité un certain type de théâtre européen japonisé et japonisant.⁷ Qu'était ce théâtre venu d'Europe ? La question est d'importance. Toutefois elle ne nous concerne ici qu'indirectement. En un mot, ce théâtre occidental reflétait une certaine idée de la narration dramatique réaliste et naturaliste développée au 19^{ème} siècle en Europe, comme le Théâtre Libre d'André Antoine en France (1887-1894). Pour les Coréens, la nouveauté de ce théâtre était dans les dialogues parlés des acteurs qui ne dansaient ni ne chantaient, mais interprétaient des personnages en respectant un texte composé au préalable. Enfin, le théâtre se présentait comme un lieu où des individus pouvaient exprimer librement et dire tout haut ce qu'ils pensaient dans les circonstances ordinaires de l'existence ou des situations exceptionnelles.

LES MISSIONNAIRES CHRÉTIENNES ET LES ACTIVITÉS THÉÂTRALES

Alors que les missionnaires catholiques français des MEP commençaient à reprendre souffle après les persécutions et à se sentir plus en sécurité grâce à la présence de l'autorité française sur le sol de Corée - à la fin du 19^{ème} et au début de 20^{ème} siècle -, les missionnaires protestants anglo-américains arrivèrent massivement en bénéficiant de l'aide financière et politique de leurs pays. Ils ne tardèrent pas à jouer un rôle considérable dans la société en raison de leur méthode d'évangélisation par l'action humanitaire. Dans ces établissements, les pratiques théâtrales se sont très vite imposées comme un moyen d'éducation et de divertissement. Le succès réel des missions protestantes anglo-américaines a été perçu comme un vrai « danger » par l'Église catholique romaine au début du 20^{ème} siècle. L'histoire de cette rivalité mérite attention.⁸ Le contraste est grand avec l'attitude de Mgr Mutel qui n'était pas favorable à l'éducation supérieure des Coréens, et avait interdit aux familles catholiques d'envoyer leurs enfants dans d'autres écoles que celles qui étaient contrôlées par la mission.

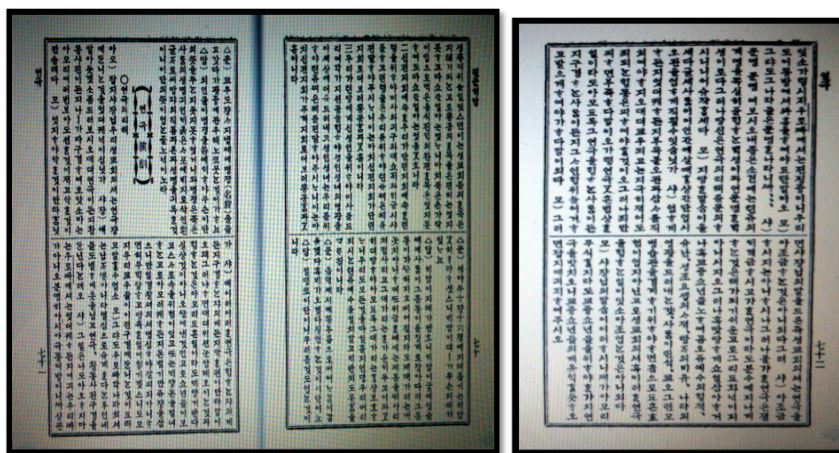
6 Les relations établies avec le Japon par le traité Kanghwa de 1876, a eu pour effet de favoriser la circulation des spectacles, dont 신파, *Shinpa*, traduit littéralement « nouveau courant ».

7 Voir la Thèse de Hyun joo Lee, *Martyrs et héros : le théâtre des missions catholiques françaises en Corée dans les premières années du XXe siècle : contribution à la recherche en ethnoscéniologie*, sous la direction de Jean-Marie Pradier, Université Paris 8, 2014. (notamment premier chapitre).

8 Hyun joo Lee, thèse o.c. partie I, chapitre V.

L'étude des activités théâtrales au sein des établissements missionnaires chrétiens, en particulier les spectacles en latin du séminaire de Yongsan à Séoul, tenu par les missionnaires catholiques français, a été fortement négligée par les historiens. Ce qui est regrettable dans la mesure où son influence se distingue de celle exercée par le cinéma, dont les spectacles apparus bien plus tardivement ont été perçus comme les signes par excellence de la modernité et du génie inventif occidental. L'« héritage » du théâtre européen a influencé petit à petit la société japonaise, et ensuite la Corée. Le théâtre ne va pas se contenter d'être un symbole de la civilisation occidentale ; il est devenu un outil indispensable de l'éducation et de la « modernisation » des esprits.

POSITION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE CORÉE SUR LE THÉÂTRE :
 연극 演劇의 리해, YEONKEUK EUI IHAЕ, « LA COMPRÉHENSION DU THÉÂTRE » :
 LA REVUE KYEONG HYANG, 15 FÉVRIER 1917.



L'article publié par l'organe officiel de l'Église Catholique de Corée que nous présentons, permet de comprendre la situation délicate, nuancée sinon embarrassée de la hiérarchie ecclésiastique devant la pratique théâtrale, à la fois héritage noble de l'Occident, économiquement riche, moderne et civilisé et de ses faiblesses morales.

Le théâtre européen s'est répandu rapidement en Corée dès son arrivée. Ce type de spectacle vivant apportait une certaine conception de la liberté et de la libération des mentalités et des mœurs, qui répondait à l'appétit de « modernisation à l'occidentale » manifesté par certains Coréens en révolte contre certaines conditions de la société néo-confucéenne de l'époque. C'est ainsi que concrètement, le thème de l'adultère, du divorce, du conflit entre le devoir, la famille et l'amour, la liberté individuelle revenait souvent sur scène.

En réalité, la perception de la liberté occidentale par les Coréens était déformée par la méconnaissance du contexte. Par exemple, si la pièce *Une maison de Poupée* d'Henrik Ibsen, créée en 1879, a eu tant de succès en Corée, parce qu'elle touchait un sujet actuel, brûlant et sensible dans les sociétés européennes à ce moment-là, cela ne voulait pas dire que toutes les femmes européennes étaient libres ni qu'elles avaient toutes décidé de quitter leur mari comme Nora, le rôle principal. Ce phénomène d'idéalisation de l'Occident a touché de nombreux domaines. Aussi n'est-il pas étonnant que les missionnaires catholiques français de Corée aient décidé de publier en 1917 un article dans la revue catholique Kyeong Hyang sur les activités théâtrales et cinématographiques dans la mesure où les fidèles fréquentaient les lieux de spectacle, et n'étaient pas insensibles à l'engouement pour cet art.

L'article publié en février 1917, est intitulé 연극의 이해, *Yeonkeuk eui Ihae*, *La compréhension du théâtre*.⁹ Rédigé en forme de dialogue, il s'étend sur deux pages. Quinze jours après sa publication, la revue a proposé à ses lecteurs, sous forme de feuilleton, la première partie d'une pièce intitulée « 종각턴신, *Jonggak Cheonshin*, « Cloche et ange » sans nom d'auteur.¹⁰ Il s'agit de la première pièce de théâtre publiée dans une revue catholique en Corée. La pièce se poursuit sur sept numéros jusqu'au mois de mai 1917. C'est également dans cette revue que la deuxième version coréenne d'*Acta et Gesta Venerabilis Andreas Kim*, 김신부의 치명성극, *Kimsinbou eui Chimyeong Seongkeuk* a été publiée.

Kyeong Hyang Jabji¹¹ ou Revue Kyeong Hyang

Le statut de la revue, organe officiel de l'Église catholique, confère à l'article une valeur particulière. Aussi, convient-il de nous arrêter sur son histoire. À la création, elle n'était qu'une petite partie du journal hebdomadaire 경향, en sino-coréen 京郷, *kyeong hyang*, ou le *Kyeong Hyang Shin mun* ce qui signifie « Journal de Séoul et des provinces » apparu pour la première fois le 19 octobre 1906.¹² Ce fut le premier journal catholique de Corée. Il avait été créé à la demande de Mgr Mutel qui en avait confié la direction au Père Florian-Jean-Baptiste Demange (1875-1938), prêtre des Missions Étrangères de Paris, professeur de latin et de théologie au grand séminaire de Yongsan de Séoul dont il était également l'économe. Après avoir signé le traité de protection avec le Japon en 1905, et avant même que la Corée ne soit officiellement annexée le 29 août 1910, le pays était déjà sous contrôle de l'autorité japonaise et le lancement d'un journal était difficile. Le fait que le directeur et le rédacteur de Kyeong Hyang, était de nationalité française en facilita l'existence car les Japonais manifestaient une relative tolérance à l'égard des étrangers pour les questions culturelles et sociales. D'autant que le Père Demange, cinq ans plus tard, fut sacré à Séoul le 11 juin 1911 évêque titulaire d'Adras et premier vicaire apostolique de Daegu. Le journal avait initialement pour objectif de participer au mouvement patriotique contre l'agression japonaise et d'informer les lecteurs sur les questions d'actualité nationales et internationales. Un autre point important à noter est que le journal et le supplément étaient entièrement rédigés en langue coréenne afin qu'ils soient lus par tous.¹³

La partie magazine était un supplément de huit pages, intitulé 보감, 寶鑑, *Bogham*, littéralement « précieux, exemplaire ». Nous y trouvons les événements importants nationaux ou internationaux de l'Église catholique romaine, ainsi que des exposés sur des questions dogmatiques, et des points de théologie.

Le journal « Kyeong Hyang » a été interdit de publication le 30 décembre 1910, année de l'occupation japonaise. Comme toute la presse, il était sous haute surveillance de l'occupant japonais qui ne le toléra qu'à la condition de se consacrer exclusivement à des sujets religieux. En conséquence, seul le supplément « 보감, 寶鑑, *Bogham* » a pu

9 Traduction par moi-même.

10 La publication de la pièce : le 28 février, le 15 mars, le 31 mars, le 15 avril, le 30 avril, le 15 avril, le 31 mai 1917.

11 *Jabji* est un mot coréen qui serait traduit en français par revue ou par magazine.

12 Le journal paraissait chaque vendredi.

13 Lee Yu-lim, *L'activité de la publication de l'Église catholique coréenne*, « Réflexion sur l'histoire de l'Église catholique coréenne », Institut de Recherche d'Histoire de l'Église catholique de Corée, 2000, p. 580-581).

poursuivre sa publication. Ainsi le magazine (*Japji*) Kyeong Hyang est devenu un bimensuel traitant essentiellement de sujets relatifs au catholicisme. Après avoir survécu à tant de moments difficiles, il est devenu bien plus tard, l'organe officiel de la Conférence Épiscopale de Corée, et figure comme l'organe de presse le plus ancien du pays.

L' article

L'article se présente sous la forme d'un entretien entre un fidèle et le directeur de la revue. Questions et réponses se succèdent en un style familier. Dès le départ, le directeur précise sa compétence : il a l'expérience de ce dont il parle. Sa position se veut nuancée. Elle est toutefois plus désapprobatrice que bienveillante.

« Le fidèle¹⁴ (*Amo*) : Monsieur le directeur, quel est le point de vue de notre Sainte Église Catholique sur la fréquentation des théâtres ?

Le directeur¹⁵ : Oui, je vois ce que vous souhaitez savoir. Écoutez, j'ai eu l'occasion de voir moi-même du théâtre ou du cinéma, mais il m'a semblé qu'il y a plus de mauvais côtés que de bons ».

Une fois l'introduction posée, vient l'argumentaire, toujours en réponse à la question prétendument naïve du fidèle :

« Le fidèle : Pourquoi dites-vous qu'il y a beaucoup de mauvaises choses?

Le directeur : Oui. Ces sortes de théâtre ont une mauvaise influence à la fois sur les gens qui le font et sur ceux qui les regardent. La raison en est la suivante : ce que l'on voit sur scène et les actions perçues, bien que cela soit agréable, n'est pas réel mais feint. Il y a le danger que les jeunes gens soient abusés. De même, les gens de théâtre ne s'intéressent qu'à gagner de l'argent par n'importe quel moyen. Si la police ne veille pas attentivement, cela peut produire des effets aberrants et contraires aux bonnes mœurs. On ne peut donc pas dire que cela est une bonne chose à conseiller à nos fidèles ».

Nous retrouvons là l'une des accusations traditionnelles portées par les Pères de l'Église et les moralistes chrétiens à l'encontre de l'imaginaire propre au spectacle vivant. Ce qui est perçu au spectacle n'est pas vrai. Ce qui enchante est fictif. Or, cette excitation de l'imaginaire a des conséquences physiques ou physiologiques et plus précisément génésiques (Jean-Marie Pradier, 2003, 2005, 2010).¹⁶ La mention d'« effets aberrants et contraires aux bonnes mœurs », dans le contexte de l'époque en Corée illustre ce que nous avons évoqué à

14 *Amo* traduit littéralement par anonyme. Nous décidons le traduire par « fidèle » dans le contexte du dialogue.

15 Si nous traduisons littéralement le deuxième personnage, ce serait le directeur de la revue. Sachant qu'à ce moment-là, le directeur était un missionnaire catholique français.

16 Jean-Marie Pradier, *Théâtre et Santé Publique - Une Thèse de Médecine au temps de Lorenzaccio*, « Actes du colloque Théâtre et Médecine de l'Antiquité à nos jours », Université Paris Descartes 27 et 28 mai 2010

- *le rituel de toulon et le péché de comédie* in « Le Théâtre au plus près- pour André Veinstein ». PUV- (coordonné par Jean-Marie Thomasseau), 2005, p.132-153 ;

- *Las caricias del ojo, las escenas de eros*, « Teatro XXI, Revista del GETEA », Universidad de Buenos Aires Facultad de Filosofía y letras , Año IX, Numero 17, 2003, p. 1-16.

l'occasion de la construction des premiers édifices consacrés aux spectacles. Le théâtre, en tant qu'édifice fermé, est le lieu où la présence réelle et insolite du corps en chair, palpable, sexué, transpirant, vivant ou encore souffrant sur scène est donné à voir. Jean-Louis Barrault disait que « Grâce au sens du toucher, l'art dramatique est un jeu fondamentalement charnel, sensuel. La représentation théâtrale est une mêlée collective, un acte d'amour véritable, une communion sensuelle de deux groupes humains. L'un s'ouvre, l'autre touche et pénètre ; les deux ne font qu'un, on se mange. C'est pour cela que le théâtre représente essentiellement l'acte. »¹⁷ Selon Jean-Louis Barrault, il semblerait qu'une réaction symbiotique se réalise entre la scène et la salle, une « rencontre » au sens que donne Jerzy Grotowski à ce terme :

« *Le théâtre est un acte engendré par des réactions et des impulsions humaines, par des contacts entre personnes. C'est à la fois un acte biologique et spirituel* ». ¹⁸

L'évêque de Meaux Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704) explicite ce trait dans ses *Maximes et Réflexions sur la Comédie*. Un peintre de nu et un comédien utilisent tous deux l'émotion au moment de la création. Cependant, le péché d'un acteur est plus grave que celui d'un peintre dans la mesure où un(e) comédien(ne) se manifeste en chair et en os sur scène ¹⁹.

Le premier théâtre en Corée, *Huidae*, « la maison du rire printanier », a dû fermer ses portes momentanément sous la pression des fonctionnaires néo-confucéens conservateurs qui voyaient en lui un lieu de prostitution et de dépravation. ²⁰ Paradoxalement le néoconfucianisme coréen en ce domaine a joué en faveur de la vulgarisation du point de vue catholique sur la présence vivante de l'illusion qui seront certains auteurs serait à l'origine de la haine du théâtre et du comédien. Jean-Michel Vives :

« (...) l'illusion proposée par le théâtre n'est pas une simple image même négative- comme peut l'être le trompe-œil- mais qu'elle implique, pour pouvoir opérer, cette dimension de l'au-delà de la représentation inscrite dans la jouissance du corps en jeu et touche ainsi au réel ». ²¹

Le contraste est grand avec les divinités rieuses d'Asie:

« *Les Sept Dieux du Bonheur étaient très populaires durant l'époque Edo (1603-1868), (...). La croyance en ces dieux qui incarnent un rire généreux est encore aujourd'hui largement répandue au Japon. Les religieux de l'époque Edo utilisaient les peintures humoristiques pour l'édification du peuple. (...) Le moine zen Sengai a lui aussi laissé un grand nombre de peintures zen pleines d'humour qui à coup de pinceau légers caractéristiques de son style, dépeignent l'enseignement de Bouddha* ». ²²

Jésus-Christ souffre l'agonie sur sa croix de bois, tandis que Bouddha assis, sourit légèrement avec son ventre généreux. Cette différence d'attitude a joué un rôle important dans les malentendus entre Coréens et missionnaires catholiques français à l'égard des

17 Jean-Louis Barrault, *Le Phénomène Théâtral*, The Zaharoff Lecture for 1961, Oxford at the Clarendon Press, 1961, p.21.

18 Jerzy Grotowski, *Le théâtre est une rencontre*, entretiens avec Naim Kattan, publié dans Arts et Lettres, Le Devoir, juillet 1967, repris in *Vers un théâtre pauvre*, La Cité, 1971, p.56.

19 Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Église et le théâtre-Bossuet*, Maxime et Réflexions sur la Comédie, précédée d'une introduction historique et accompagnées de documents contemporains et de notes critiques, Chez Bernard Grasset, 1930, p.179.

20 Voir le premier chapitre de la thèse.

21 Jean-Michel Vives, « De la haine du théâtre et du comédien. » Petit traité de l'illusion, *Insistance*, 2006/1, n°2, p.57.

22 Extrait de la présentation de l'exposition WARAI, une exposition dédiée à l'humour dans l'art japonais de la préhistoire au XIX^e siècle à la Maison des cultures du Japon.

spectacles. Les Coréens exprimaient presque systématiquement leur plaisir après le spectacle sur le martyr du prêtre Kim : « on riait, on pleurait, on s'est bien amusé ». Mgr Demange, directeur du séminaire de Daegu, créé en 1914, a fait part de son incompréhension devant le comportement des Coréens, comme on peut le lire dans son journal :

« Dimanche 25 décembre. Belle fête de Noël comme d'habitude. Hier au séminaire, les matines ont été remplacées par une pièce de théâtre « le Ven. André Kim », il paraît que les élèves n'ont pas évité le défaut presque inévitable dans ce genre de représentation chez les Coréens : mettre du comique là où il ne devrait pas y en avoir ».²³

Revenons à l'article. Après la réponse méfiante du directeur à l'égard du théâtre, le fidèle livre un syllogisme innocent. Puisque les Européens - civilisés et développés - fréquentent le théâtre, cette activité doit conséquemment être une bonne chose. De fait, beaucoup en Corée pensaient de même au début du 20^e siècle. Non sans à propos, le directeur reste critique face aux pays européens de cette époque. N'étaient-ils pas plongés dans la folie meurtrière de la guerre ?

« Le fidèle : On dit pourtant qu'en Europe, dans chaque pays, les hommes mais aussi les femmes même pieuses et ferventes vont au théâtre et au cinéma, et s'habillent avec extravagance pour l'occasion.

Le directeur : Je suis au courant de cela. L'Europe est l'Europe. Mais ici, nous ne sommes pas en Europe. Nous sommes en Asie, en Extrême-Orient. Pensez-vous que ce serait une bonne idée de faire la guerre chez nous, parce que l'Europe est en guerre ?

Le fidèle : Mais quand même, ce sont des pays civilisés...

Le directeur : Civilisés, civilisés...excusez-moi, mais à mon modeste avis les vrais civilisés sont les peuples qui respectent fidèlement et scrupuleusement les commandements de Dieu. Mais restons sur le sujet. Vous vouliez comprendre ce qu'est le théâtre ».

La position du directeur est cinglante. Il n'est pas européo-centrique mais plutôt « catholico-centrique », d'un certain catholicisme bien entendu. L'occidentalisation, européanisation ou encore modernisation sont ici considérées avec un certain esprit critique. Les milieux catholiques de France n'ont-ils pas adopté une attitude identique devant les méfaits supposés de la modernité ?

Il semble que le directeur ne souhaite pas que la Corée ressemble à l'Europe d'une manière aveugle. Rappelons que les missionnaires français ont été très clairs à ce propos au point d'interdire aux séminaristes coréens d'apprendre le français, et de les obliger à ne communiquer que par le latin, langue universelle de l'Église catholique romaine avant le Concile de Vatican II. La contradiction est flagrante entre leur dessein théorique d'être venus non pas pour propager la culture de leur pays, mais d'enseigner la Vérité Universelle, la Parole de Dieu. Toutefois, le Dieu dont il parlait était bien leur Dieu, loin d'être universel. D'autre part, ils étaient aveugles devant une évidence à leurs yeux invisible : l'incarnation des pratiques religieuses dans les coutumes, les habits et les contextes, les leurs en l'occurrence.

Ambiguïté de taille : la notion de civilisation. Le directeur distingue *les civilisés des vrais civilisés*. Ces « vrais civilisés » sont, pour lui, « les peuples qui respectent fidèlement et scrupuleusement les commandements de Dieu », c'est-à-dire, les chrétiens convertis, et plus précisément les catholiques. Le fait que les missionnaires catholiques français soient venus d'un pays « civilisé » a joué un rôle favorable dans la conversion des « sauvages ». Ces

23 Le manuscrit du *journal de Mgr Demange* aux archives MEP, Le 25 décembre 1921, AMEP 0612.

derniers - les séminaristes - ont pu se rendre compte de ce que représentait la civilisation dans le concret de la vie quotidienne. En même temps, certains missionnaires - Mgr Mutel - n'étaient guère favorables à un excès de civilisation, par les études supérieures par exemple, qui aurait pu ouvrir les esprits à la critique. Les avantages matériels - montre, chaussure en cuir, lunettes, ...- et scientifiques avaient joué un rôle non négligeable lors de la perception du catholicisme au début de la conversion. À partir de l'ouverture de la Corée et de l'arrivée des missionnaires protestants, il semble que le christianisme ait été confondu avec la civilisation occidentale.²⁴

Le passage qui suit mériterait de longs développements dans la mesure où il suggère la diffusion de la pensée scholastique, essentiellement thomiste, dans la formation des prêtres coréens. De fait, l'ordination sacerdotale n'était conférée qu'après plusieurs années d'études qui comprenaient en première partie l'initiation à la philosophie, puis en seconde partie à la théologie. La philosophie avait pour corps les œuvres du Père dominicain Thomas d'Aquin (1225-1274), surnommé le Docteur Angélique, et déclaré Docteur Commun de l'Église Catholique Romaine. Thomas d'Aquin commente Aristote et l'adapte à la doctrine catholique. Son œuvre monumentale inclut ce que l'on appellerait aujourd'hui la psychologie rationnelle. Les références données par le « directeur » au cours du dialogue suggèrent qu'il a reçu une formation conforme au cursus des grands séminaires (Pradier, 2005). Il est à noter que le Père Florian Demange, qui avait été professeur au Grand Séminaire de Yongsan avait été remarqué pour avoir réussi son bac de philosophie universitaire en 1894, puis son bac de philosophie scolastique en juin 1895.²⁵

« Le fidèle : Vous avez raison. Eh bien, comment un être humain pourrait-il contrôler avec Sévérité les cinq sens²⁶ ?

Le directeur : Sévérité ou pas, même contre son gré, il faut obligatoirement que l'on pratique avec respect les cinq sens et les trois facultés.²⁷ Les bons catholiques doivent au moins éviter de commettre les péchés par action. Mais il ne suffit pas d'échapper au péché. Par exemple, à propos de quelque chose d'ordinaire comme le théâtre, il faudrait que les gens qui regardent les spectacles et ceux qui les font arrêtent cette activité fallacieuse et suivent le bon chemin ».

Le passage cité revient sur l'importance du contrôle de soi face aux sollicitations sensorielles. L'allusion aux Cinq sens (*Ogwan*) et aux trois facultés (*Samsa*) est un thème récurrent dans l'enseignement de l'Église catholique de Corée. Le lexème, *Samsa Ogwan* y est devenu un mot propre afin de désigner l'ensemble des facultés sensorielles et mentales. Selon le dictionnaire coréen-français des MEP de 1880, les cinq sens comprennent le goût,

24 'amener des âmes au seigneur', 'gagner des âmes pour l'Agneau' - telle est la devise de la plupart des sociétés missionnaires du XIX^e siècle. (...) Un autre mobile s'est souvent présenté comme une alternative, celui de l'amélioration et de la christianisation de la société. Il s'exprime sous divers modes : accomplir une œuvre culturelle, jouer un rôle civilisateur en purifiant les peuples des religions autochtones ou faire des efforts dans divers secteurs sociaux (santé, école, économie rurale, etc). Cette perspective plus globale remplace celle préoccupée par l'unique conversion.

Klauspeter Blaser, *La théologie au XX^e siècle, Histoire-défis-enjeux*, l'Age d'Homme, Lausanne, Suisse, 1995, p. 39.

25 Archives MEP.

26 오관, *Ogwan*, les cinq organes sensoriel des sens.

27 삼사, *Samsa*, les trois fonctions organiques ou sensations de plaisir.

l'odorat, l'ouïe, la vision et le toucher, les trois facultés embrassent la mémoire, l'intelligence et l'amour.

Un point de vue similaire se retrouve en France dans le Rituel de Toulon (1780), ouvrage rédigé en langue française pour la formation du clergé non érudit, en usage jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.²⁸ Sa présence dans les bibliothèques de presbytère explorées encore de nos jours, témoigne de son succès. L'ouvrage a la particularité de consacrer un important chapitre au péché mortel de Comédie.²⁹ La sentence ecclésiastique est sans ambiguïté :

... on doit regarder comme occasions prochaines de péché mortel, l'assistance à la Comédie, à l'Opéra, et tous les spectacles que représentent les Comédiens, les Bateleurs, et sans aucune distinction tous ceux de même espèce qui montent sur le Théâtre pour le divertissement public. Il est important que les Confesseurs lisent avec attention plusieurs excellents Traités qui ont été publiés contre les Spectacles ; pour désabuser une infinité de personnes qui pensent que l'usage des Spectacles est permis ; en sorte que cette erreur est devenue presque générale parmi les gens du monde, toujours aisés à tromper sur ce qui les flatte.³⁰

La ressemblance entre l'article de la revue et le Rituel de Toulon reste étonnante. Elle invite à poursuivre nos recherches sur la formation du clergé coréen, et l'influence de la culture de leurs professeurs français.

Le dernier dialogue est important pour notre propos dans la mesure où il justifie la pratique du théâtre dans les séminaires et les institutions catholiques. Il présente un argument similaire à celui qui est exprimé par Bossuet dans son opuscule sur la Comédie, et se réfère à l'expérience de l'Église en ce domaine :

« Le fidèle : D'après vous, la sainte Église catholique n'interdit pas alors radicalement le théâtre.

Le directeur : L'Église catholique ne s'oppose pas entièrement au théâtre, mais le théâtre incorrect, lui, est absolument interdit. Quant à l'autre, il serait mal d'en abuser. On ne peut donc dire que l'Église y est favorable. Néanmoins, à l'occasion on peut faire du théâtre comme passe-temps ; on peut aussi faire jouer par les jeunes fidèles des pièces de théâtre sur les œuvres de Jésus, la passion de Jésus, l'histoire de Joseph, la parabole du fils prodigue, un témoignage glorieux de la nation, la mesquinerie et l'arrogance des êtres humains dans le but de corriger les faiblesses humaines...il y a donc des effets positifs. Au sein de l'Église catholique certaines expériences ont déjà eu lieu.

Le fidèle : Si vous le dites ainsi, en dépit de mon ignorance, je vous présente une pièce de théâtre. Si vous la considérez utile pour les jeunes catholiques, veuillez la publier dans la revue ».

La réponse du directeur annonce la publication future d'œuvres dramatiques par la revue. Elle met l'accent sur le caractère éducatif du théâtre, et la possibilité de le pratiquer avec et pour les jeunes gens, à la condition que ce théâtre expose des histoires édifiantes tirées de la Bible, ou en l'honneur de l'Église. Ce propos avait été déjà mentionné par Bossuet dans la conclusion de son ouvrage.³¹

28 Jean-Marie Pradier, *le rituel de toulon et le péché de comédie*, o.c., p.137.

29 o.c., p. 138.

30 Jean Marie-Pradier. o.c., p.141.

31 Ch. Urbain et E. Levesque, *L'Église et le théâtre-Bossuet*, Maxime et Réflexions sur la Comédie, précédée d'une introduction historique et accompagnées de documents contemporains et de notes critiques, Chez Bernard Grasset, 1930, p.266-267.

D'après le corpus que nous avons étudié, les pratiques théâtrales au séminaire de Yongsan au début du 20^{ème} siècle ressemblaient fort à ce qui se pratiquait dans les collèges jésuites. Ce qui nous conduit à l'hypothèse que les missionnaires catholiques français avaient reçu l'héritage pédagogique des Jésuites qui avaient été à l'initiative de la création des MEP. Toutefois, à ce moment de nos recherches, nous n'avons pas encore trouvé trace d'un « règlement » relatif aux activités théâtrales dans les missions, dans les archives de ces dernières.

Détail intéressant, le directeur mentionne parmi les pièces jouables, celles qui se réfèrent à Joseph. Selon les archives que nous avons consultées, ce thème biblique apparaît comme le plus joué au séminaire de Yongsan depuis 1913. L'affaire n'est pas nouvelle. La figure de Joseph vendu par ses frères est métaphoriquement celle de Jésus et de sa Passion. Aussi, a-t-elle été au coeur des pièces les plus réputées des collèges jésuites depuis le 17^{ème} siècle. Nous en avons trouvé la reviviscence dans le mouvement de renouvellement de l'Église catholique romaine de France des années 1920.

La conclusion de l'article est une annonce. Fort des avertissements et des conseils, le fidèle propose de publier des pièces de théâtre exemplaires dans la revue. Deux semaines plus tard, lors du prochain numéro, apparaît la première partie d'un feuilleton dramatique: *종각턴신, Jonggak Cheonshin*, la Cloche et l'ange.

L'intrigue est aussi simple qu'édifiante. Le prêtre d'une paroisse décide de doter son église d'une cloche. Un généreux donateur russe en offre une. Le curé lui propose d'en être le parrain. Il refuse et exprime le vœu que ce soit l'un des fidèles coréens qui le devienne. Les rivalités agitent la paroisse. Les fidèles les plus riches, pour se faire choisir, font assaut de dépenses en vue du festin de baptême de la cloche. Soudain, l'annonce de la mort du donateur frappe la communauté. Les préparatifs du festin sont interrompus. Surviennent deux pauvres voyageurs. Ils sont ignorés. Un simple serviteur est seul à en prendre soin. C'est alors que l'un des pauvres se révèle être le riche donateur qui s'empresse de déclarer parrain celui qui lui a donné le couvert et le gîte.

Conclusion

Étrangement, l'activité théâtrale des missionnaires chrétiens, dont celle des catholiques français, n'a pas été prise en compte par les spécialistes du théâtre ni du christianisme en Corée. Pour les historiens du théâtre, cela faisait partie des « affaires des chrétiens ». Et pour les historiens du catholicisme, le théâtre n'était pas un objet suffisamment sérieux en termes de questions fondamentales touchant à la foi et à l'évangélisation. Ce n'est que depuis peu, notamment à l'université protestante de Sung-sil à Séoul, qu'un mouvement sur la valorisation du rôle des missionnaires chrétiens dans les domaines artistiques est soulevé. Cette attention aux arts dans le champ de l'évangélisation a donné lieu à un colloque qui s'est tenu en 2009, sur ce sujet. Toutefois, il est vraisemblable que l'intérêt des organisateurs était plutôt lié à l'effet positif de l'utilisation des moyens médiatiques - cinéma, théâtre, musique ou télévision - lors de l'évangélisation protestante en Corée. Les nombreux ouvrages publiés aux États-Unis à ce propos confortent cette hypothèse. Quant à l'Église catholique, elle ne prête pas encore d'attention sur ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAULT Jean-Louis, *Le Phénomène Théâtral*, The Zaharoff Lecture for 1961, Oxford at the Clarendon Press, 1961.
- BLASER Klauspeter, *La théologie au XX^e siècle. Histoire-défis-enjeux*, l'Age d'Homme, Lausanne, Suisse, 1995.
- GROTOWSKI Jerzy, *Le théâtre est une rencontre*, entretiens avec Naim Kattan, publié dans Arts et Lettres, Le Devoir, juillet 1967, repris in *Vers un théâtre pauvre*, La Cité, 1971
- JACQUELINE Bernard, *Instructions aux vicaires apostoliques des royaumes du Tonkin et de la Cochinchine (1659) et Jean Guennou et André Marillier*, Instructions pour ceux qui iront fonder une mission dans les royaume du Laos et d'autres pays (1682), réédités par les Archives des Missions Étrangères Paris, Paris, 2008.
- LEE Hyun joo, *Martyrs et héros : le théâtre des missions catholiques françaises en Corée dans les premières années du XX^e siècle : contribution à la recherche en ethnoscénologie*, sous la direction de Jean-Marie Pradier, Université Paris 8, 2014.
- LEE Yu-lim, *L'activité de la publication de l'Église catholique coréenne*, « Réflexion sur l'histoire de l'Église catholique coréenne », Institut de Recherche d'Histoire de l'Église catholique de Corée, 2000.
- PRADIER Jean-Marie :
- *Théâtre et Santé Publique - Une Thèse de Médecine au temps de Lorenzaccio*, « Actes du colloque Théâtre et Médecine de l'Antiquité à nos jours », Université Paris Descartes 27 et 28 mai 2010.
 - *le rituel de toulon et le péché de comédie* in « Le Théâtre au plus près- pour André Veinstein ». PUV- (coordonné par Jean-Marie Thomasseau), 2005, p.132-153.
- STANDAERT, Nicolas, *L'« autre » dans la mission: Leçons à partir de la Chine*, Editions Lessuis, 2003.
- URBAIN Ch. et LEVESQUE E., *L'Église et le théâtre-Bossuet*, Maxime et Réflexions sur la Comédie, précédée d'une introduction historique et accompagnées de documents contemporains et de notes critiques, Chez Bernard Grasset, 1930.
- VIVES Jean-Michel, *De la haine du théâtre et du comédien*, Petit traité de l'illusion, « Insistance », 2006/1, n°2.